

CHIFFRES
CLÉS DU
**BILAN
SOCIAL
2024**

Groupe
Caisse des Dépôts



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

01 Emploi

Effectif total du Groupe

27 329

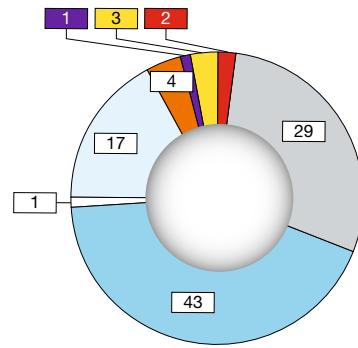
salariés au 31/12/2024 en France

Effectif par catégorie et genre

Effectif total (France)

	2024	2023	2022
	Effectif en fonction	Effectif géré	
Caisse des Dépôts (EP)	6 712	7 452	7 171
Entités rattachées	1 562	1 468	1 340
Informatique CDC	1 133	1 122	1 032
CDC Habitat et filiales	10 198	10 026	9 522
lcade et filiales	1 022	1 088	1 235
Compagnie des Alpes	248	228	209
Bpifrance	4 511	4 197	3 832
Total (hors Transdev)	25 386	25 581	24 341
Transdev	1 943	2 415	2 832
Total Groupe CMIC	27 329	27 996	27 173

Répartition des effectifs par activité (en %)



Transports, ingénierie et conseil ■ Financement des entreprises
Investisseur d'intérêt général ■ Technologies numériques
Logement et immobilier ■ Environnement
Tourisme et loisirs ■ Autres

Principales évolutions de l'effectif du Groupe

L'effectif total en fonction du Groupe (hors Transdev) au 31 décembre 2024 s'élève à **25 386 salariés**. En 2023, l'effectif géré était de 25 581 salariés.

En incluant Transdev, l'effectif total s'élève à **27 329 salariés**.

Les agents de droits public représentent 15 % des effectifs et sont couverts par le statut de la fonction publique.

91 % de l'effectif total est en CDI (idem en 2023) et 9 % en CDD (idem en 2023).

Parmi ces CDD, 63 % sont en contrats d'apprentissage ou autres contrats d'aide à l'insertion (60 % en 2023).

Remarque : Les données relatives à Transdev sont présentées en annexe du bilan social pour l'année 2024 et ne sont donc pas intégrées dans les tableaux suivants. Les analyses par comparaison entre 2023 et 2024, les commentaires et les chiffres clés sont donc hors Transdev.

56 % de femmes
58 % de cadres
52 % de femmes cadres

Effectif par catégorie et genre

Le groupe Caisse des Dépôts compte **56 % de femmes** (idem en 2023).

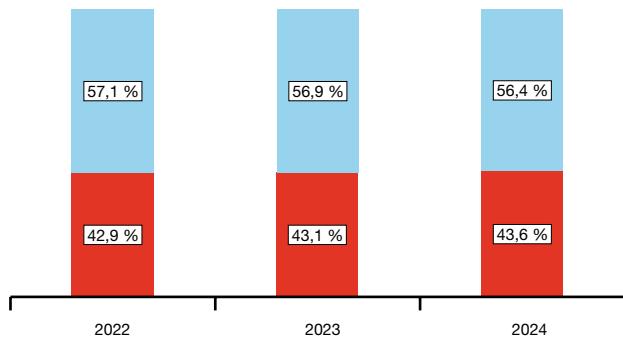
Il dénombre **58 % de cadres** (57 % en 2023).

Parmi les cadres, **48 %** sont des hommes et **52 %** sont des femmes (idem en 2023).

Parmi les non-cadres, **38 %** sont des hommes et **62 %** sont des femmes (63 % de femmes en 2023).

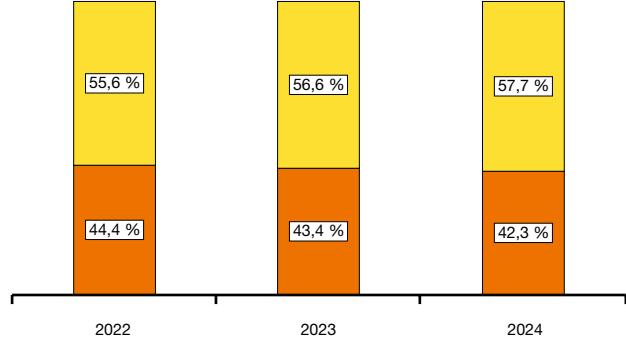
Répartition de l'effectif total par genre

■ Hommes ■ Femmes



Répartition de l'effectif total par catégorie

■ Cadres ■ Non cadres



Contrats d'aide à l'insertion (CDD)

Les contrats d'aide à l'insertion représentent **5,8 %** des effectifs du Groupe (5,7 % en 2023).

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage représentent **99 %** des contrats d'aide à l'insertion (idem en 2023).

Sur l'année 2024, **125 contrats** (33 stagiaires, 33 en professionnalisation et 59 apprentis) **d'aide à l'insertion et stagiaires** ont été pérennisés en CDI contre 102 en 2023.

La pérennisation des contrats d'apprentissage reste stable par rapport à 2023, la pérennisation des contrats de professionnalisation a augmenté de 50 % cette année.

Le nombre de transformation de CDD en CDI diminue, il passe à 279 contrats en 2024 contre 373 contrats en 2023.

01 Emploi

Âge moyen
42,8 ans

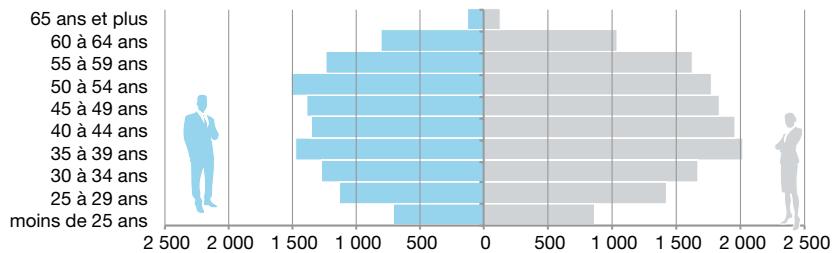
Ancienneté moyenne
10,3 ans

Âge et ancienneté

Pyramide des âges

L'âge moyen des collaborateurs dans le Groupe s'élève à **42,8 ans** (43,1 ans en 2023).

L'âge moyen par pôle est compris entre 32 ans pour Bpifrance et 44,5 ans pour CDC Habitat. 16 % des effectifs du Groupe ont moins de 30 ans (idem en 2023) et 20 % ont 55 ans et plus (idem en 2023).

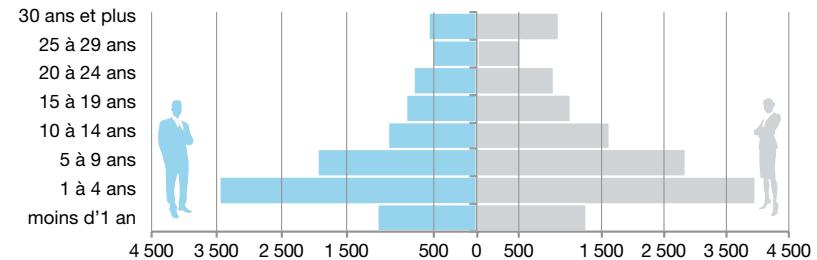


Pyramide des anciennetés

L'ancienneté moyenne dans le Groupe s'élève à **10,3 ans** et continue de diminuer (10,8 en 2023).

L'ancienneté moyenne par pôle est comprise entre 5,1 ans pour la Compagnie des Alpes et 11,9 ans pour la Caisse des Dépôts et entités.

11 % des effectifs ont moins d'un an d'ancienneté (14 % en 2023) et 7 % ont une ancienneté de 30 ans et plus (9 % en 2023).



Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) / Handicap

Le taux d'emploi direct atteint **6,3 %** pour l'ensemble du Groupe en 2024 (5,9 % en 2023).

Le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi est de 1 414 en 2024 (1 338 en 2023), cette hausse se manifeste dans presque tous les pôles.

Taux d'emploi direct
6,3 %

Flux de personnels

	Entrées (hors gains marchés)	Sorties (hors cessions)	Taux recrutement
Caisse des Dépôts et entités	1 094	1 104	13,2 %
Informatique CDC	114	103	10,2 %
CDC Habitat	2 831	2 661	28,1 %
Icade et filiales	112	134	10,7 %
Compagnie des Alpes	60	39	25,5 %
Bpifrance	914	600	20,8 %
Total	5 125	4 641	20,3 %

Taux recrutement = nb total d'entrées (hors gain de marché) CDI-CDD / eff. moyen mensuel

Taux turn over = nb total sorties (hors cessions et fin de CDD) / eff. moyen mensuel CDI.

Taux de recrutement

20,3 %

Taux de turn over

7,9 %

Le taux de recrutement est de 20,3% soit une baisse de 2 points par rapport à 2023 (22,6%).

Le pourcentage de femmes dans les recrutements au niveau du Groupe est de 58%, en augmentation cette année (56% en 2023).

4 pôles sur 6 ont un taux supérieur ou égal 50%.

Le taux de turn over est de 7,9% contre 8,4% en 2023, le taux est en diminution sur les trois dernières années.

Les trois plus importants motifs de sorties sont :

> les fins de CDD qui représentent 61% de l'ensemble des sorties (55% en 2023),

> les démissions qui en représentent 13% (16% en 2023),

> les départs à la retraite qui en représentent 10% (11% en 2023).

Absentéisme

Le taux d'absentéisme du Groupe est de **7,8 %**, tous motifs confondus (7,1 % en 2023).

Le taux d'absentéisme pour maladie reste stable : **4,2 %** contre 4 % en 2023.

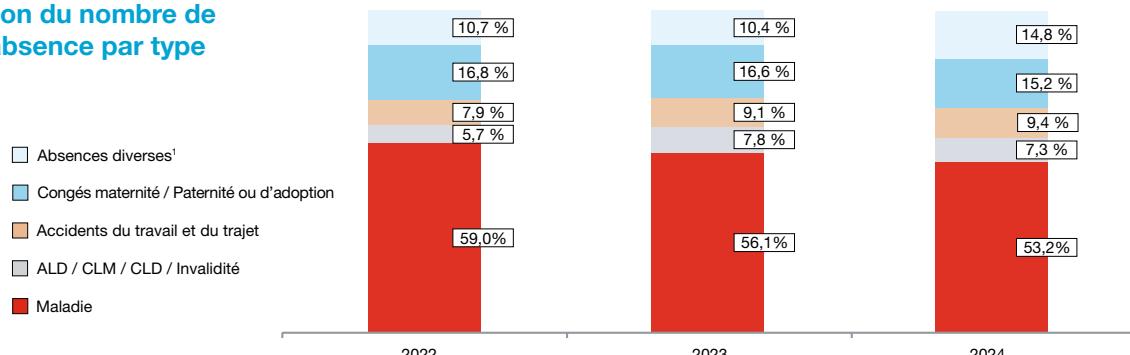
Le nombre total de jours d'absence rapporté à l'effectif moyen mensuel s'établit à **16,2 jours par an et par personne** (14,8 jours en 2023), soit une augmentation d'un peu près 2 jours.

Après la maladie, le second motif d'absence concerne les congés maternité/paternité ou d'adoption (15,2%) une baisse de plus d'un point par rapport à 2023 (16,6%).

Taux d'absentéisme

7,8 %

Répartition du nombre de jours d'absence par type



1. Événements familiaux (mariage ou PACS, décès dans la famille...), enfants malades, déménagements, y compris absences pour activité partielle et autorisation spéciale d'absence (motifs liés à la crise sanitaire).

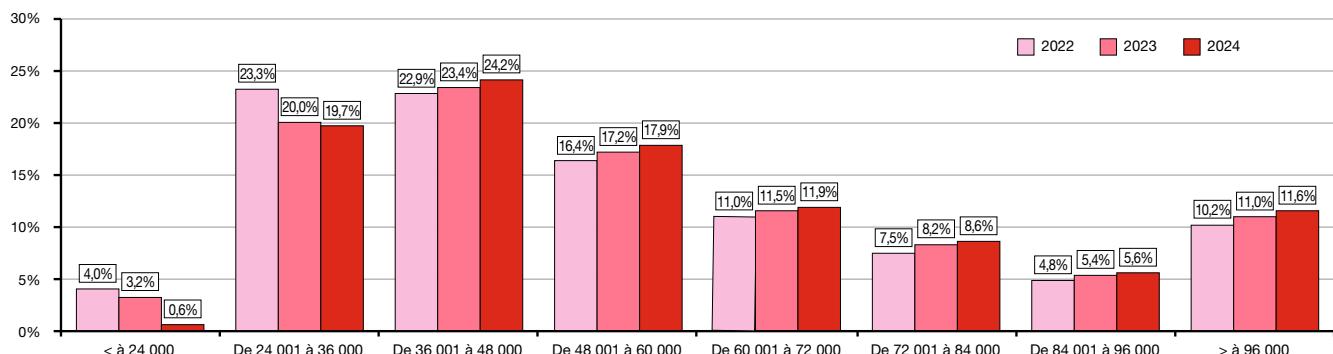
02 Rémunérations

La rémunération moyenne annuelle brute
61 775 €

Rémunérations moyennes annuelles brutes

La rémunération moyenne annuelle brute du Groupe s'élève à **61 775 €** (59 571€ en 2023).

Répartition des effectifs¹ par tranche de rémunération



1. Effectifs CDI à temps plein, présents toute l'année.

Intéressement et participation versés en 2024 au titre de 2023

Le montant moyen de l'intéressement passe de 3 642 € à 3 844 € en 2024.

Le nombre de bénéficiaires est en augmentation : 24 197 en 2023 à 25 248 en 2024.

Parmi eux, 79 % ont opté pour un versement en épargne salariale (PEE et/ou PERCO) contre 71 % en 2023.

Parmi le pôle « Caisse des Dépôts et entités », 12 entités sur 22 bénéficient d'un dispositif d'intéressement.

Le montant moyen de la participation diminue il passe de 3 762 € en 2023 à 2 586 € en 2024.

Le nombre de bénéficiaires est en augmentation : 14 823 en 2023 à 15 743 en 2024.

Parmi eux, 80 % ont opté pour un versement en épargne salariale (PEE et/ou PERCO) contre 60 % en 2023.

Parmi le pôle « Caisse des Dépôts et entités », 2 entités ont versé une participation en 2024 (SFIL et Citadia Conseil).

03 Formation

Taux d'accès
à la formation
87 %

Formation continue

En 2024, **87 %** des effectifs ont suivi une formation dans l'année (91 % en 2023).

Le nombre total de stagiaires est de 102 079 en 2024 (105 545 en 2023) soit une baisse de 3 %.

La durée moyenne des formations a augmenté elle est de 23,6 heures.

Durée moyenne des formations = nombre d'heures de formation / nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation

Taux d'accès à la formation = Nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation / effectif moyen mensuel CDI-CDD.

Stagiaire : salarié ayant suivi un stage de formation. Un salarié qui a suivi 3 stages de nature différente représente 3 stagiaires.

04 Autres conditions de travail

Temps partiel
Télétravail

6 %
66,3 %

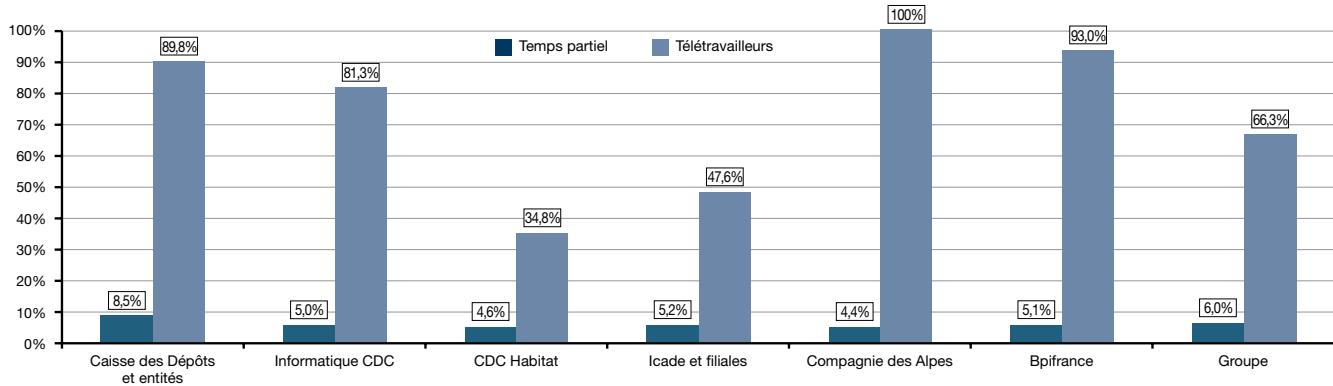
Temps de travail

La proportion de salariés à temps partiel passe de 6,3 % à **6 %** en 2024.

47,2 % relèvent d'un temps de travail au forfait (43,7 % en 2023).

66,3 % des collaborateurs du Groupe sont en télétravail contre 62,4 % en 2023.

Taux de temps partiel et de télétravailleurs par pôle



05 Relations professionnelles

Bilan des accords ou relevés de décisions établis sur l'année

162 accords ou relevés de décisions établis dans l'ensemble des entités (137 en 2023) : 69 % par négociation (77 % en 2023) et 31% sont des décisions unilatérales de l'employeur (23 % en 2023).

Les principaux thèmes de négociations sociales sont :

- les rémunérations (45,7 %),
- l'organisation, les conditions de travail, la santé et la sécurité (26,5 %),
- la diversité (8,6%),
- le dialogue social (8,6 %).

Répartition par thème des accords conclus

